

Israël : fin de l'obligation du port du masque dans les lieux publics fermés



[Source : BFMTV via yahoo.com]

[Illustration : Des touristes vaccinés arrivent à l'aéroport de Tel-Aviv, le 23 mai 2021 en Israël – JACK GUEZ © 2019 AFP]

À partir de mardi, l'obligation de porter un masque dans les lieux publics fermés va être levée en Israël.

Israël a annoncé lundi soir la fin imminente de l'obligation de porter un masque dans les lieux publics fermés, une des dernières mesures en vigueur dans l'Etat hébreu dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

« L'obligation de porter un masque est annulée à partir du mardi 15 juin », a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué.

Israël a assoupli début juin les restrictions sanitaires pour ses habitants mais maintient encore des mesures drastiques pour les visiteurs arrivant de l'étranger.

Les restrictions déjà assouplies dans le pays

L'Etat hébreu reste fermé aux non-ressortissants, à l'exception de ceux disposant de dérogations pour motif professionnel ou familial impérieux.

Une quatorzaine, qui peut toutefois prendre fin dès le résultat d'un test sérologique prouvant vaccination ou immunité suffisante, est imposée à tout voyageur arrivant dans le pays.

Israël a lancé fin décembre une vaste campagne de vaccination à la faveur d'un accord avec le géant pharmaceutique Pfizer qui lui a livré des millions de doses en échange de données sur les effets de la vaccination dans ce pays qui dispose de banques de données médicales numérisées sur sa population.

55% de la population complètement vaccinée

Plus de cinq des 9,3 millions d'Israéliens (55% de la population) ont reçu les deux doses du vaccin.

Plus de 839.000 personnes ont été contaminées en Israël depuis le début de la pandémie, dont seulement trois ces dernières 24h, et 6.428 sont décédées, selon les chiffres du ministère de la Santé. Actuellement, 205 Israéliens sont malades dont 53 sont hospitalisés.